



Accompagnement des collectivités à la mise en œuvre de la GEMAPI:

Poursuite des travaux

Après ce premier temps fort départemental d'information et de sensibilisation :

Déclinaison des réflexions à l'échelle locale pour:

- Favoriser l'émergence des dynamiques locales par un 1^{er} travail sur les enjeux locaux assimilables au contour de cette compétence.
- Appuyer les réflexions préparant l'organisation à l'échelle de différents territoires cohérents.
- Identifier les incertitudes et les difficultés communes de mise en œuvre de la GEMAPI.
- Favoriser la préparation d'un socle commun partagé (CDEI) qualifiant des compétences GEMAPI et des compétences hors GEMAPI.



Moyens et calendrier

- Mise à disposition du bureau d'étude pour 5-10 réunions décentralisées préférentiellement à l'échelle des bassins versants (février à juin 2015).
- Validation du socle commun partagé des compétences GEMAPI / Hors GEMAPI par le CDEI (automne 2015)

=> base de travail pour l'élaboration d'un Schéma de Bassin d'Organisation des compétences GEMAPI / hors GEMAPI.